

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

**1<sup>ER</sup> JUIN 2015**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- |                           |                      |
|---------------------------|----------------------|
| 1. Pauline Farrugia       | 4. Normand Jolicoeur |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Claude Villeneuve |
| 3.                        | 6. Alain Beaulieu    |

ABSENT(S) :

FORMANT QUORUM sous la présidence de M. le maire Michael Page.

EST AUSSI PRÉSENT : M. Daniel Décary, directeur général et secrétaire trésorier.

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport du maire et des conseillers
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015

**CORRESPONDANCE**

5. Remise aux membres du conseil

**ADMINISTRATION**

6. Démission de Monsieur Michael Munkittrick – Siègne 3
7. Comités municipaux - Nominations
8. Ressources humaines – Embauche d'une secrétaire-réceptionniste
9. Ressources humaines – Embauche d'un journalier aux travaux publics
10. Ressources humaines – Embauche d'un préposé aux espaces communs
11. Tarification des services de la Sûreté du Québec
12. Fédération québécoise des municipalités – Inscription au Congrès 2015
13. Régie intermunicipale de protection des incendies du Village de North Hatley et du Canton de Hatley – Adoption du budget 2015

**URBANISME, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ**

14. Motion demandant au gouvernement du Québec la révision de la *Loi sur le tabac*
15. Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection

**INFRASTRUCTURE, VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU**

**LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

**AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

**ACCEPTATION DES COMPTES**

16. Acceptation des comptes à payer
17. Déboursés de plus de 5 000 \$
  
18. VARIA
19. Période de questions
20. Levée de l'assemblée

2015-06-01.01

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

**1<sup>ER</sup> JUIN 2015**

**2015-06-01.02      RAPPORT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

Le maire et les conseillers font un rapport des différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus.

**2015-06-01.03      PÉRIODE DE QUESTIONS**

Vingt-trois (23) citoyens sont présents dans l'assistance.

Des questions sont adressées par les citoyens présents sur divers sujets, notamment : le stationnement, le plan particulier d'urbanisme de la zone inondable, l'entente pour la cession du parc Dreamland à la municipalité.

**2015-06-01.04      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2015**

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**2015-06-01.05      CORRESPONDANCE**

La correspondance a été remise aux membres du conseil.

**2015-06-01.06      DÉMISSION DE MONSIEUR MICHAEL MUNKITTRICK – SIÈGE 3**

ATTENDU la démission de Monsieur Michael Munkittrick à titre de conseiller municipal en date du 12 mai dernier;

ATTENDU les dispositions de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MICHAEL PAGE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le Conseil reçoive la démission de Monsieur Michael Munkittrick;

QUE le conseil remercie Monsieur Munkittrick pour son engagement et lui souhaite la meilleure des chances dans ses projets futurs.

ADOPTÉE

**Point d'information:** Le président d'élection doit, dans les 30 jours de l'avis de la vacance, fixer le jour du scrutin parmi les dimanches compris dans les quatre mois de l'avis.

**2015-06-01.07      COMITÉS MUNICIPAUX - NOMINATIONS**

ATTENDU la démission d'un conseiller municipal;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le conseiller démissionnaire au sein de comités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE M. Alain Beaulieu soit nommé président du comité de consultatif d'urbanisme et de patrimoine (CCUP);

QUE M. Claude Villeneuve soit nommé comme représentant au comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine (CCUP);

QUE Mme Marcella Davis Gerrish soit nommée comme représentante à la Régie intermunicipale de protection des incendies du Village de North Hatley et du Canton de Hatley (RIPI);

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

**1<sup>ER</sup> JUIN 2015**

**2015-06-01.08**

**RESSOURCES HUMAINES – EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE**

ATTENDU la nécessité de procéder à l'embauche d'une ressource additionnelle pour agir à titre de secrétaire-réceptionniste durant la période estivale;

ATTENDU QU'il est opportun d'offrir une occasion de stage en milieu de travail à une étudiante en secrétariat;

ATTENDU le processus de recrutement et de sélection visant à combler la fonction;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE Madame Élisabeth Klemensberger soit embauchée au poste de secrétaire-réceptionniste pour la période du 29 juin au 21 août 2015, à raison de 34h30 par semaine, au taux de salaire horaire de 12,50 \$.

QUE les conditions d'emploi prévues au guide de gestion relativement aux employés contractuels soient appliquées.

ADOPTÉE

**2015-06-01.09**

**RESSOURCES HUMAINES – EMBAUCHE D'UN JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'embauche d'un journalier aux travaux publics durant la période estivale;

ATTENDU la disponibilité et l'expérience d'un employé occasionnel de la Municipalité pour combler la fonction;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE Monsieur Clive J. Chute soit embauché au poste de journalier aux travaux publics pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 2 octobre 2015, selon un horaire hebdomadaire variable, au taux de salaire horaire de 15,00 \$.

QUE les conditions d'emploi prévues au guide de gestion relativement aux employés contractuels soient appliquées.

ADOPTÉE

**2015-06-01.10**

**RESSOURCES HUMAINES – EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ AUX ESPACES COMMUNS**

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'embauche d'un préposé aux espaces communs durant la période estivale;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la direction générale procède à l'embauche d'un préposé aux espaces communs, à être nommé, pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 7 septembre, selon un horaire hebdomadaire variable, au taux de salaire horaire de 12,50 \$.

QUE les conditions d'emploi prévues au guide de gestion relativement aux employés contractuels soient appliquées.

ADOPTÉE

**2015-06-01.11**

**TARIFICATION DES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

ATTENDU le mode de contribution payable par les municipalités locales pour la tarification des services de la Sûreté du Québec basé sur la richesse foncière uniformisée;

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

**1<sup>ER</sup> JUIN 2015**

ATTENDU l'engagement du gouvernement du Québec à ne pas facturer aux municipalités locales plus de 50 % des coûts totaux pour les services de la Sûreté du Québec;

ATTENDU QUE la quote-part des municipalités locales a été établie selon le Règlement sur la somme payable à 53 % à partir de l'année 2009;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec ne rembourse pas, pour les municipalités locales payant plus de 80 % des coûts des services de la Sûreté du Québec, le différentiel entre ce 80 % et les 53 % des coûts fixés du Règlement;

ATTENDU QU'une bonne partie de la péréquation payée aux municipalités absorbant moins de 53% des coûts des services de la Sûreté du Québec est payée par plusieurs municipalités qui sont victimes de ce système fiscal unique;

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE la facture des services de la Sûreté du Québec soit plafonnée à 53% des coûts de la Sûreté du Québec pour toutes les municipalités locales et que la pondération pour permettre aux autres municipalités locales d'avoir accès aux mêmes services à moindres coûts soit faite au niveau provincial;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à la ministre de la Sécurité publique, madame Lise Thériault, au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Pierre Moreau, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la MRC de Memphrémagog et à toutes les municipalités dans la MRC de Memphrémagog.

ADOPTÉE

**2015-06-01.12**

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – INSCRIPTION AU CONGRÈS 2015**

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) tiendra son congrès annuel à Québec les 24, 25 et 26 septembre 2015;

ATTENDU QUE les frais d'inscription sont de 695\$, plus les taxes applicables;

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE la municipalité procède à l'inscription du maire, de 3 conseillers et du directeur général au congrès de la FQM;

QUE la municipalité assume les frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et de restauration des participants en conformité avec la politique municipale en vigueur.

ADOPTÉE

**2015-06-01.13**

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION DES INCENDIES DU VILLAGE DE NORTH HATLEY ET DU CANTON DE HATLEY – ADOPTION DE BUDGET 2015**

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale des incendies doivent adopter le budget proposé par ladite régie conformément aux articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la RIPI a présenté son budget 2015 aux municipalités qui en sont membres;

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE la municipalité du village de North Hatley adopte le budget présenté par la RIPI au montant de 305 100 \$.

ADOPTÉE

**2015-06-01.14**

**MOTION DEMANDANT AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC LA RÉVISION DE LA LOI SUR LE TABAC**

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

**1<sup>ER</sup> JUIN 2015**

ATTENDU le souhait du conseil municipal de promouvoir la santé publique;

ATTENDU la déclaration de Mme Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique à l'effet que le gouvernement du Québec procédera bientôt à la révision de la Loi sur le tabac;

ATTENDU QU'au cours des cinq dernières années, environ 100 000 jeunes sont devenus fumeurs et 50 000 Québécois sont décédés à cause du tabagisme, selon les statistiques de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer indique que la réduction du taux de tabagisme a un impact immédiat et positif pour l'amélioration de la santé publique;

ATTENDU QU'en novembre 2014, plus de 50 organismes travaillant dans le domaine de la santé ont lancé une campagne afin de réduire le taux de tabagisme à « 10 % dans 10 ans », en proposant que les mesures pour atteindre l'objectif de la campagne soient incluses dans la révision de la *Loi sur le tabac*;

ATTENDU QUE pour atteindre cet objectif, le milieu de la santé propose des mesures prioritaires visant à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes, comme l'interdiction des saveurs et l'emballage neutre et standardisé;

ATTENDU QUE le milieu de la santé propose l'amélioration de la protection des non-fumeurs et des enfants contre la fumée secondaire, et demande d'interdire de fumer sur les terrasses publiques, sur les terrains de jeux pour enfants et dans les autos en présence d'enfants;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'exprimer son soutien pour l'objectif de réduire le tabagisme dans la population, et particulièrement à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes;

D'inviter le gouvernement du Québec à considérer les objectifs de la campagne « 10 % dans 10 ans » lors de la révision de la *Loi sur le tabac*.

ADOPTÉE

**2015-06-01.15**

**RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION**

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a publié, le 30 juillet 2014, dans la Gazette officielle du Québec le décret édictant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

ATTENDU QUE ce règlement est entré en vigueur le 14 août 2014.

ATTENDU QU'un collectif de 5 scientifiques indépendants a mis en lumière les lacunes et faiblesses d'un tel règlement et montré son insuffisance pour assurer une protection réelle et adéquate des sources d'eau potable de la municipalité.

ATTENDU les études scientifiques déposées qui montrent une contamination des sources d'eau potable lorsqu'elles sont situées à un km des puits gaziers ou pétroliers.

ATTENDU l'étude réalisée à la demande du gouvernement du Québec dans le cas du forage pétrolier à Gaspé et qui montre la présence de méthane thermogénique ou mixte dans les puits d'eau potable situés en périphérie du forage Haldimand 1.

ATTENDU QUE lors d'une rencontre tenue à Saint-Edmond-de-Grantham, le 20 septembre 2014, les 30 éluEs municipaux présents provenant de 22 municipalités et de 11 MRC ont décidé de présenter une requête commune au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques afin que leur municipalité puisse adopter des normes plus sévères que celles qui apparaissent dans le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et qu'ils ont invité toutes les municipalités du Québec intéressées à se joindre à elle.

ATTENDU QU'il est de l'intérêt des résidents et résidentes de la municipalité du Village de North Hatley de mieux protéger les sources d'eau de la municipalité.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité du Village de North Hatley se joigne à cette requête commune et que copie de la présente résolution soit adressée aux initiateurs de cette démarche afin

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

**1<sup>ER</sup> JUIN 2015**

qu'elle soit jointe à la requête commune qui sera présentée à l'honorable ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

ADOPTÉE

**2015-06-01.16      ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER**

SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 22 mai 2015 par le Service de trésorerie :

Comptes réguliers au 22 mai 2015 :	<b>509 183,16 \$</b>
Paielement par prélèvement :	<b>39 976,65 \$</b>

ADOPTÉE

**2015-06-01.17      DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000 \$**

SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'autoriser les achats suivants d'un montant supérieur à 5 000 \$ :

<b>FOURNISSEURS</b>	<b>DATE</b>	<b>FACTURE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>L'EXCELLENCE, AGRICOLE DE COATICOOK</b>			
ENT. CAMION BOBCAT T650 SKID	2015-04-28	BT 26861	1 455,68 \$
ENT. CAMION BOBCAT E45 PELLE	2015-04-28	BT 26862	1 090,04 \$
AQUEDUC - RUE WADLEIGH - TUYAUX GELÉS	2015-04-28	BT 26863	620,86 \$
DENEIGEMENT - LOCATION TRACTEUR GRATTE ET SOUFFLEUSE	2015-04-28	BT 26864	2 012,06 \$
DENEIGEMENT - LOCATION EQUIPEMENT	2015-04-28	BT 26865	862,31 \$
ENT. CAMION TRACTEUR MC28	2015-04-28	BT 26866	1 231,86 \$
DENEIGEMENT - LOCATION TRACTEUR	2015-04-28	BT 26867	672,60 \$
ENT. CAMION BOBCAT T650 SKID	2015-04-28	BT 26868	5 389,08 \$
ENT. PETIT EQUIPEMENT	2015-04-30	26885	11,48 \$
ENT. PETIT EQUIPEMENT	2015-05-11	26978	8,71 \$
ENT. CAMION TRACTEUR MC28	2015-05-11	26979	91,76 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>13 446,44 \$</b>
			<b>Taxes incluses</b>
<b>TARDIF DIESEL INC.</b>			
ENT. CAMION FORD 2009	2015-04-27	237458	3 285,53 \$
LOCATION CAMION (FORD 2006 ACCIDENTÉ)	2015-05-04	237837	11 497,50 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>14 783,03 \$</b>
			<b>Taxes incluses</b>

ADOPTÉE

**2015-06-01.18      VARIA**

**2015-06-01.19      PÉRIODE DE QUESTION**

Des questions sont adressées par les citoyens présents sur divers sujets, notamment : le stationnement, les critères d'évaluation de la gratuité du stationnement, le préposé au stationnement, la participation au congrès de la FQM, l'état des jeux pour enfants au parc, l'hygiène et la propreté (des citoyens) dans les parcs.

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

**1<sup>ER</sup> JUIN 2015**

**2015-06-01.20**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20h15, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

Que la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Michael Page  
Maire

\_\_\_\_\_  
Daniel Décary  
Directeur général et secrétaire trésorier

Je, Michael Page, atteste que  
la signature du présent procès-verbal  
équivalut à la signature par moi de  
toutes les résolutions qu'il contient au  
sens de l'article 142 (2) du Code municipal.